

LA LETTRE DU MAIRE



JUIN 2017 n° 35

L'édito :

Mardi 23 mai, plus de 200 personnes ont visité le bâtiment du Pôle Médical avant son ouverture début juin. Les visiteurs étaient guidés par les élus du Conseil Municipal et les enfants des écoles ont fabriqué pour l'occasion des bandanas et des écharpes colorées. Ce projet conçu par l'équipe d'architectes A.E.A. (Atelier Espace Architecture) a été terminé à la date prévue et au coût évalué initialement, ce qui prouve le professionnalisme de ce cabinet. Les entreprises ont également rempli leurs contrats pour cette réussite. Nous avons souhaité un bâtiment "à énergie positive" dont les panneaux photovoltaïques de la façade produisent de l'électricité consommée en direct.

Nous avons mis à disposition le terrain qui est communal et nous sommes propriétaires de cet édifice dont le coût total de construction (1 000 000 €) est financé par un crédit dont les échéances sont totalement couvertes par les loyers. Ce projet que notre ami Yvan Esson défendait régulièrement permet tout d'abord à notre commune d'attirer des médecins généralistes. D'autres professionnels de la santé se sont manifestés dès 2015, lors de la décision par le Conseil Municipal et ils ont été patients avant d'obtenir le 31 mai la remise des clés du local qu'ils occupent. Nous souhaitons une longue vie à ce bâtiment et surtout que les professionnels de la santé puissent exercer leur activité dans les conditions les meilleures possibles.

L'équipe municipale va désormais concentrer ses efforts sur le dossier du Pôle " Petite Enfance" et les autres projets (aménagement de La Chapelle de Glay, de la place située entre la Place Charles De Gaulle et l'Espace J Fournet...)

Olivier Merlin.



Le Syndicat Intercommunal des Eaux vous informe des évolutions et des changements à venir en 2017, année de transition dans la gestion des abonnements. En effet, en 2020 le SIE sera absorbé par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais. Vous n'aurez alors qu'un seul interlocuteur pour l'eau et l'assainissement et vos démarches en seront simplifiées.

Les années précédentes, vous receviez 2 factures d'eau et 2 factures d'assainissement par an, ce qui vous faisait 4 factures. En 2017 vos factures comprendront à la fois l'eau et la part assainissement. Pour cela, la CCPR et le SIE ont mis en place un nouveau système de facturation unique eau-assainissement. En 2018, vous recevrez de nouveau une facture estimée en début d'année et une autre sur relevé en fin d'année pour les deux prestations. Cette disposition s'applique aux communes de Saint Clair du Rhône et de Saint Prim. Nous nous excusons de la gêne occasionnée par ces changements, en effet, cela a induit un décalage dans les dates d'envoi des factures que vous aurez certainement constaté. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à appeler le syndicat des eaux au 04 74 79 99 64 le matin uniquement de 8 heures à 12 heures, ou par mail adressé à : sie38370@gmail.com

Actualité :

DÉCLARATION DE REVENUS EN LIGNE

L'impôt s'adapte à votre vie

impots.gouv.fr

Tout comprendre du prélèvement à la source

Le prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018. Il vise à adapter le recouvrement de l'impôt aux événements de la vie, sans en modifier les règles de calcul. Retrouvez toutes les explications sur le site : impots.gouv.fr

Réunion publique : futurs logements à Glay

« lotissement les pêcheurs »

Mardi 20 juin 2017 à 19h

En mairie, salle des mariages.

Un nouveau service a ouvert ses portes

le 6 juin sur la commune :

Auto Ecole La St-Clairoise,
avenue Emile Romanet

Contact : 06.24.86.32.03

RAPPEL : réunion publique sur le P.P.R.T. :

(Plan de Prévision des Risques
Technologiques)

Judi 22 juin 2017 à 18h00

Salle Polyvalente, Espace Jean Fournet



La collecte nationale pour la Croix Rouge aura lieu à Saint Clair du Rhône le samedi 10 juin et le dimanche 11 juin 2017. Merci d'avance aux Saint Clairois pour leur générosité.



Dimanche 9 juillet, l'Association Familiale vous emmène pour un VOYAGE A LA MER destination le Grau du Roi en autocar.

REPAS TIRE DU SAC- JOURNEE LIBRE, Baignade, Ballade, Shopping sur le front de mer...

DEPART : 6h00 / **RETOUR :** vers 22h-22h30 Place de la Mairie St Clair du Rhône

Inscriptions et renseignements : par téléphone : laissez un message, nous vous rappellerons au 04.74.56.36.78 ou par mail : associationfamiliale0287@orange.fr

Permanence pour règlement au local de l'Association (5 avenue Emile Romanet à l'arrière du bâtiment)

Heures du bureau ou le vendredi 16 juin 16h à 18h.

LE CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

organise un mini-festival :

« TALENTS D'ENFANTS »

Samedi 17 juin 2017 de 15 h à 20 h

salle de spectacle de la mairie.

Divers spectacles présentés par des troupes d'enfants, avec notamment :

- « La magie de Disney » par les enfants de l'accueil du mercredi.
- Théâtre « A tour de rôle ».
- Spectacle musical école de Ternay.
- Danse folklorique arménienne...

Accueil convivial du public assuré ! Entrée gratuite.



« La Communauté de Communes du Pays Roussillonnais a lancé au début du mois de mai ses comptes Facebook et Twitter.

Avec ces nouveaux outils, le Pays Roussillonnais souhaite donner une meilleure visibilité sur les services de la communauté de communes. Les pages permettent également de suivre l'actualité et les principaux événements organisés sur le territoire.



Facebook et Twitter sont également un moyen d'échange avec les citoyens, qui peuvent d'ores-et-déjà commenter et poser leurs questions sur les sujets développés sur les pages.

Pour suivre le Pays Roussillonnais, tapez @paysroussillonnais sur Facebook et @teredenergies sur Twitter ! »

Les dates à retenir :

Samedi 10 juin, assemblée générale des Archers au boulodrome, espace Jean Fournet.

Dimanche 11 juin, matinée tripes et pommes de terre à la mammolaïse, organisée par Mammola Association au Foyer Georges Némoz.

Samedi 17 juin, Kermesse du Sou des Ecoles dès 15h au boulodrome de l'Espace Jean Fournet.

Samedi 17 juin, festival des enfants du CME (voir encart ci-dessus).

Vendredi 23 juin, kermesse de l'école St Paul dans la cour de l'école après la classe.

Dimanche 25 juin, concours de pétanque organisé par Végas Poker Club au boulodrome de l'Espace Jean Fournet.

Samedi 8 juillet, cinéma d'été, projection du film « Ballerina » dans la cour de l'école du village dès la tombée de la nuit : 21h-21h30 (repli salle de spectacle si mauvais temps).



HORAIRES PISCINE

MOIS DE JUIN :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
de 12h à 14h et de 17h à 19h
Mercredi, samedi, dimanche et jours fériés
de 14h à 19h

FERMETURE TECHNIQUE : VENDREDI 30 JUIN 2017

MOIS DE JUILLET-AOÛT

Du lundi au dimanche ainsi que les jours fériés :
de 10h à 19h

Evacuation des bassins à 18h30 durant toute la saison.

**FERMETURE DE LA PISCINE
LE DIMANCHE 3 SEPTEMBRE 2017.**

*A très bientôt pour une prochaine lettre ...
Le Maire, Olivier MERLIN.*